Benoît HUET
Conseiller municipal
Représentant du groupe *Pour Ecouen*
27 rue du 30 août

95440 ECOUEN

contact@pourecouen.fr

LETTRE OUVERTE

à

Madame le Maire d'Ecouen
Place de la mairie
95440 ECOUEN

Ecouen, le 2 juin 2025

Objet : Départ du cabinet médical

Madame le Maire

Compte tenu de l'importance de son sujet, je vous adresse au nom de notre groupe cette lettre ouverte destinée à être publiée ainsi que votre réponse. L'objectif de notre démarche est de comprendre comment on est arrivé au départ d'Ecouen du cabinet médical.

Comme beaucoup d'habitants, nous avons été sidérés d'apprendre ce départ vers le centre d'Ezanville. Il représente un éloignement certain quand on habite le haut d'Ecouen, qu'on est souffrant et parfois pas véhiculé. Ecouen compte encore un autre médecin, mais pour combien de temps ? Ce départ amplifie la dynamique négative de fermeture des commerces et services sur Ecouen.

En 2022, nous avons déjà entendu parler d'un projet de déménagement du cabinet médical. Vous aviez en toute logique des informations plus précises. Le maintien du cabinet médical sur Ecouen était tellement prioritaire que nous n'avons jamais douté que ce dossier était sous contrôle de la Ville, mais visiblement, ce n'était pas le cas.

Les explications que vous avez données sur le groupe local facebook ne permettent pas de comprendre comment on en est arrivé là. La population et ses élus ont le droit de savoir.

Nous vous adressons donc simplement nos questions qui, compte tenu de l'importance du sujet, ne peuvent attendre le prochain conseil municipal :

1) Depuis quand avez-vous connaissance d'un besoin de changement de locaux des médecins ? Quels étaient les besoins immobiliers des médecins et les raisons de leur déménagement ?

2) Sur la base de ces besoins, quel dialogue avez-vous eu avec le cabinet médical et quelles propositions avez-vous faites ? Mise en relation avec des propriétaires privés et / ou mise à

disposition de locaux municipaux (ancienne perception par exemple) ? Pourquoi ces propositions n'ont-elles pas reçu une suite positive ?

3) Pourquoi le projet de cabinet médical sur la parcelle AC 531 au Mail initié en 2022 n'a-t-il pas abouti ?

4) Pourquoi l'aménagement d'un cabinet médical n'a-t-il pas été prévu dans le cadre de la réalisation de l'immeuble rue de la Gare et au sein de votre projet immobilier rue du Maréchal Leclerc ?

5) Pourquoi ne pas avoir conditionné les garanties d'emprunt que vous accordez régulièrement aux bailleurs sociaux, à la mise à disposition d'un appartement au cabinet médical ?

6) Vous annoncez mobiliser vos partenaires institutionnels comme le département et la CARPF « pour bénéficier de leur expertise sur les questions de santé publique », mais quelle expertise a été apportée jusqu'à présent par ces partenaires pour le maintien du cabinet médical à Ecouen ?

7) Pourquoi ne pas avoir investi dans des locaux d'un cabinet médical alors que la Ville investit dans des locaux commerciaux qui restent vacants ?

8) Pourquoi ne pas avoir évoqué ce départ des médecins en commission municipale urbanisme du 21 mai et surtout, pourquoi ne jamais avoir mis ce sujet à l'ordre du jour des précédentes commissions ?

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.